



Conseil économique et social

Distr. générale
2 septembre 2024
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Groupe de travail permanent sur le vieillissement

Dix-septième session

Genève, 20-22 novembre 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la dix-septième session

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le mercredi 20 novembre 2024, à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Travaux du Bureau.
4. Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
5. État d'avancement de la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022.
6. Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement : exécution en 2024 et projets pour 2025 :
 - a) Sensibilisation sur la question du vieillissement et ses effets sur le développement durable, et création de synergies avec les grands programmes pertinents ;
 - b) Coopération internationale et échange de données d'expérience et de connaissances :
 - i) Notes d'orientation ;
 - ii) Dialogue approfondi ;
 - iii) Dialogues sur le vieillissement ;
 - iv) Apprentissage entre pairs.

* Tous les documents connexes ainsi que le lien d'inscription à la réunion sont disponibles sur la page Web de la réunion, à l'adresse <https://unece.org/population/events/seventeenth-meeting-standing-working-group-ageing>. Les représentants participant à la réunion sont priés de s'inscrire en ligne.



- c) Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités :
 - i) Renforcement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement ;
 - ii) Plans d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement.
 - d) Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques :
 - i) Données relatives au vieillissement et données ventilées par âge ;
 - ii) Cadre de suivi quantitatif ;
 - iii) Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations ;
 - iv) Base de données sur les politiques relatives au vieillissement.
7. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.
 8. Préparatifs du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution.
 9. Programme de travail pour 2025 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2026.
 10. Financement du programme de travail.
 11. Questions diverses et résumé des décisions.
 12. Dialogue approfondi.
 13. Conclusions et clôture de la session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Le Président du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (ci-après « le Groupe de travail permanent ») ouvrira la dix-septième session, après quoi le Groupe de travail permanent sera invité à adopter l'ordre du jour figurant dans le présent document (ECE/WG.1/2024/1).

Document(s) : Ordre du jour provisoire annoté de la dix-septième session
(ECE/WG.1/2024/1)

2. Élection des membres du Bureau

Conformément au mandat du Groupe de travail permanent, fondé sur les Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE, les membres du Bureau sont élus pour une période de deux ans et peuvent exercer trois mandats consécutifs. Comme suite à l'appel à candidatures, les États membres sont invités à présenter leurs candidats au secrétariat avant la réunion. La liste des candidats sera diffusée par courriel avant la réunion.

3. Travaux du Bureau

En 2024, le Bureau a travaillé par voie de consultations électroniques et de réunions en ligne, et il a tenu sa seizième réunion à Rome les 22 et 23 avril 2024. Le Président informera le Groupe de travail permanent des travaux du Bureau.

Au cours de l'année 2024, le Bureau a collaboré avec le secrétariat pour élaborer un projet de mandat pour les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement, qui a été communiqué au Groupe de travail permanent pour qu'il fasse part de ses observations. Le Président présentera le projet de mandat. Le Groupe de travail permanent sera invité à l'adopter tel qu'il figure dans le document ECE/WG.1/2024/INF.1.

Document(s) : Rapport sur la seizième réunion du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (ECE/WG.1/2024/3)

Draft terms of reference for National Focal Points on Ageing (ECE/WG.1/2024/INF.1)

4. Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les membres du Groupe de travail permanent seront informés des initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement organisées ou prévues en 2024 et 2025. Les exposés traiteront du Sommet de l'avenir, du Deuxième Sommet mondial pour le développement social, des résultats de la cinquante-septième session de la Commission de la population et du développement, du Forum politique régional de haut niveau sur le développement durable, des résultats de la quatorzième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, de la réunion régionale d'examen Beijing + 30, des activités de l'Expert indépendant chargé de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme, d'informations à jour concernant les activités pertinentes de la Commission européenne et des activités menées dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé.

5. État d'avancement de la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022

Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à faire connaître les évolutions stratégiques et les projets qui répondent aux objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022. Les exposés seront suivis d'un débat.

6. Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement : exécution en 2024 et projets pour 2025

Le secrétariat présentera les éléments du programme de travail exécutés en 2024 et les activités prévues pour 2025. Au titre de l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail permanent sera invité à approuver le rapport d'exécution pour 2024 (ECE/WG.1/2024/4).

a) Sensibilisation sur la question du vieillissement et ses effets sur le développement durable, et création de synergies avec les grands programmes pertinents

Les membres du Groupe de travail permanent seront informés des activités de sensibilisation à la question du vieillissement et à ses répercussions sur le développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe, et de la création de synergies avec les actions stratégiques connexes. Ils sont invités à communiquer au secrétariat les informations récentes concernant les activités de sensibilisation pertinentes, avant la réunion.

b) Coopération internationale et échange de données d'expérience et de connaissances*i) Notes d'orientation*

Le Secrétariat communiquera au Groupe de travail permanent des renseignements sur la note d'orientation n° 29 relative à la santé mentale des personnes âgées. Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à débattre de thèmes pour les notes d'orientation ultérieures et à choisir le thème de la note d'orientation n° 30.

Document(s) : Note d'orientation n° 29 (ECE/WG.1/44) et messages clefs

ii) Dialogue approfondi

Les membres sont invités à examiner et choisir le thème du dialogue approfondi de 2025. Les thèmes proposés seront communiqués à l'avance.

iii) Dialogues sur le vieillissement

Le Secrétariat communiquera au Groupe de travail permanent des renseignements sur les dialogues sur le vieillissement qui se seront tenus en 2024. Les membres sont invités à choisir les thèmes des dialogues en ligne prévus en 2025. Les thèmes proposés seront communiqués à l'avance.

iv) Apprentissage entre pairs

Les possibilités d'apprentissage entre pairs seront examinées au titre de cet alinéa de l'ordre du jour. Les membres du Groupe de travail permanent qui souhaitent organiser une visite d'apprentissage par les pairs en 2025 sont invités à en informer le secrétariat à l'avance.

c) Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités*i) Renforcement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement*

Le secrétariat présentera au Groupe de travail permanent les activités de renforcement des capacités nécessaires à la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement menées en 2024. Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à présenter les formations et ateliers relatifs au vieillissement qu'ils ont organisés en 2024 et les activités relatives au renforcement des capacités qu'ils prévoient de réaliser en 2025.

ii) Plans d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement

Le secrétariat présentera au Groupe de travail permanent le projet d'exécution du Plan d'action en Ouzbékistan. Les membres qui souhaitent élaborer un plan d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement en 2025 seront invités à manifester leur intérêt.

d) Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques*i) Données relatives au vieillissement et données ventilées par âge*

Le Groupe de travail permanent sera informé des travaux internationaux récents concernant la collecte de données relatives au vieillissement et de données ventilées par âge à des fins de suivi. Il sera également informé d'une évaluation des besoins en données relatives au vieillissement et en données ventilées par âge réalisée en 2024 en Géorgie.

ii) *Cadre de suivi quantitatif*

À sa seizième réunion en novembre 2023, le Groupe de travail permanent a invité le secrétariat à envisager de créer un groupe de travail chargé d'élaborer un cadre de suivi quantitatif de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Le Bureau a poursuivi à sa seizième réunion, en avril 2024, l'examen des modalités de la création d'une telle équipe spéciale et de la détermination d'objectifs intermédiaires provisoires pour ses travaux. Le Bureau a désigné le Portugal à la présidence de l'équipe de travail, qui a été créée en juillet 2024 à la suite d'un appel à manifestations d'intérêt.

Le Président de l'Équipe spéciale informera le Groupe de travail permanent des activités de l'Équipe spéciale, et ses membres seront invités à examiner et adopter le mandat proposé pour celle-ci.

Document(s) : Draft terms of reference of the Task force on quantitative monitoring of MIPAA/RIS (ECE/WG.1/2024/INF.2)

iii) *Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations*

Le Groupe de travail permanent sera informé des activités menées en 2024 dans le cadre du Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations. Les membres qui ont fait appel au Programme pour éclairer leurs politiques ou qui envisagent de financer une enquête sont invités à décrire leur expérience.

iv) *Base de données sur les politiques relatives au vieillissement*

Le secrétariat rendra compte des progrès réalisés dans la constitution d'une base de données de la CEE sur les politiques relatives au vieillissement et présentera les éléments prévus pour 2025.

Document(s) : Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2024 (ECE/WG.1/2024/4)

7. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

Le Président de l'équipe spéciale sur l'actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement informera le Groupe de travail permanent des activités menées en 2024 et présentera les prochaines étapes de l'approche participative pour l'actualisation du Plan d'action de Madrid et de sa stratégie régionale d'exécution. Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à décrire les expériences de leurs pays en matière de dialogue avec les parties prenantes nationales en 2024 et les activités prévues pour 2025.

Document(s) : Guidance on national stakeholder engagement (ECE/WG.1/2024/INF.3)

8. Préparatifs du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution

Le Secrétariat informera le Groupe de travail permanent à propos des préparatifs du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution.

Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à former des groupes de discussion pour débattre des modalités du prochain cycle d'examen et des lignes directrices pour les rapports nationaux.

Document(s) : Outline of the fifth review and appraisal of MIPAA/RIS (ECE/WG.1/2024/INF.4)

9. Programme de travail pour 2025 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2026

Conformément à la procédure d'examen séquentiel des projets de programmes de travail des sous-programmes de la CEE approuvée par le Comité exécutif de la CEE à sa 115^e réunion (Genève, 5 mars 2021), le Groupe de travail permanent sera invité à adopter le projet de programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2025 (ECE/WG.1/2024/5) et à recommander que le Comité exécutif l'adopte également. Ce programme de travail est fondé sur le projet de budget-programme de la CEE pour 2025 (A/79/6 (Sect. 20)) et a été établi selon le format du budget annuel approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/267, adoptée le 30 décembre 2022.

Conformément à la procédure d'examen séquentiel, le Groupe de travail permanent sera également invité à examiner l'aperçu des éléments clefs du programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2026 (ECE/WG.1/2024/INF.5) et à formuler, au besoin, des recommandations sur ces éléments. Les recommandations approuvées par le Comité exécutif et inscrites par celui-ci dans ses décisions seront prises en compte dans le projet de plan-programme de la composante Population du sous-programme 8 pour 2026.

Document(s) : Projet de programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2025 (ECE/WG.1/2024/5)

Outline of the key components of the programme of work of the population component of the Housing, land management and population subprogramme for 2026 (ECE/WG.1/2024/INF.5)

10. Financement du programme de travail

Le secrétariat rendra compte du financement du programme de travail et, notamment, de l'allocation budgétaire des contributions récemment reçues, et mettra en évidence les domaines pour lesquels des contributions supplémentaires sont nécessaires.

Les membres du Groupe de travail seront invités à annoncer des contributions, financières ou en nature, à l'exécution de son programme de travail pour 2023-2027.

11. Questions diverses et résumé des décisions

Les membres du Groupe de travail permanent qui souhaitent débattre d'autres questions au titre de ce point de l'ordre du jour sont invités à en informer le secrétariat au plus tard deux semaines avant la session.

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les décisions adoptées à la session.

12. Dialogue approfondi

L'élaboration de politiques fondées sur des données probantes relatives au vieillissement de la population nécessite de recueillir des informations sur de nombreux sujets et secteurs. Les besoins en données probantes sont considérables et concernent les prévisions démographiques, les finances publiques, les statistiques relatives aux différents domaines d'action ainsi que les données qui rendent compte des expériences et des situations des personnes âgées. En l'absence d'exigences internationales ou nationales en matière d'établissement de rapports sur les cadres stratégiques relatifs au vieillissement, les données et les statistiques sur le vieillissement de la population et les personnes âgées sont souvent limitées. Des mesures récentes visant à mesurer l'avancement de la mise en place de cadres

régionaux relatifs à la population et au développement ont révélé des lacunes persistantes dans les données concernant le vieillissement et les personnes âgées.

Le dialogue approfondi portera sur l'utilisation et la production de données probantes pour l'élaboration de politiques relatives au vieillissement. Il représentera une occasion de souligner combien il importe que les politiques relatives au vieillissement soient fondées sur des données probantes, de recenser les lacunes et les difficultés rencontrées en la matière, de partager les meilleures pratiques pour ce qui est d'utiliser des données probantes dans l'élaboration de politiques nationales relatives au vieillissement et de faire connaître les besoins de données probantes.

13. Conclusions et clôture de la session

Le secrétariat synthétisera les principaux messages du dialogue approfondi.

Le Président clôturera la session.

III. Calendrier provisoire

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 20 novembre (matin)	
10 heures-10 h 15	Point 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
10 h 15-10 h 25	Point 2. Élection des membres du Bureau
10 h 25-10 h 45	Point 3. Travaux du Bureau
10 h 45-11 h 30	Point 4. Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030
11 h 30-11 h 45	<i>Pause-café</i>
11 h 45-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>). Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030
13 heures-15 heures	<i>Pause déjeuner</i>
Mercredi 20 novembre (après-midi)	
15 heures-16 h 15	Point 5. État d'avancement de la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022
16 h 15-16 h 35	<i>Pause-café</i>
16 h 35-17 h 30	Point 5 (<i>suite</i>). État d'avancement de la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022
17 h 30-17 h 45	Résumé et conclusion de la première journée
17 h 45-19 heures	<i>Réception</i>
Jeudi 21 novembre (matin)	
10 heures-10 h 05	Ouverture de la deuxième journée de la session
10 h 05-11 heures	Point 6. Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement : exécution en 2024 et projets pour 2025

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
10 h 05-10 h 15	a) Sensibilisation sur la question du vieillissement et ses effets sur le développement durable, et création de synergies avec les grands programmes pertinents
10 h 15-11 heures	b) Coopération internationale et échange de données d'expérience et de connaissances i) Notes d'orientation ii) Dialogue approfondi iii) Dialogues sur le vieillissement iv) Apprentissage entre pairs
11 heures-11 h 20	<i>Pause-café</i>
11 h 20-12 h 20	Point 6 (<i>suite</i>). Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement : exécution en 2024 et projets pour 2025
11 h 20-11 h 35	c) Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités i) Renforcement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement ii) Plans d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement
11 h 35-12 h 20	d) Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques i) Données relatives au vieillissement et données ventilées par âge ii) Cadre de suivi quantitatif iii) Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations iv) Base de données sur les politiques relatives au vieillissement
12 h 20-13 h 00	Point 7. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement
13 heures-15 heures	<i>Pause déjeuner</i>
Jeudi 21 novembre (après-midi)	
15 heures-15 h 15	Point 8. Préparatifs du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution
15 h 15-16 h 15	Point 8 (<i>suite</i>). Discussions en petits groupes
16 h 15-16 h 40	<i>Pause-café</i>
16 h 40-17 h 15	Point 8 (<i>suite</i>). Retours des groupes de discussion
17 h 15-17 h 30	Point 9. Programme de travail pour 2025 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2026

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
17 h 30-17 h 45	Point 10. Financement du programme de travail
17 h 45-18 heures	Point 11. Questions diverses et résumé des décisions
18 h 00	Clôture de la deuxième journée de la session
Vendredi 22 novembre (matin)	
09 h 30-09 h 45	Ouverture de la troisième journée de la session
09 h 45-10 h 45	Point 12. Dialogue approfondi
10 h 45-11 h 05	<i>Pause-café</i>
11 h 05-12 h 30	Point 12 (<i>suite</i>). Dialogue approfondi
12 h 30-14 h 30	<i>Pause déjeuner</i>
Vendredi 22 novembre (après-midi)	
14 h 30-16 heures	Point 12 (<i>suite</i>). Dialogue approfondi
16 heures-16 h 20	<i>Pause-café</i>
16 h 20-17 heures	Point 12 (<i>suite</i>). Dialogue approfondi
17 heures-17 h 30	Point 13. Conclusions et clôture de la session
